



Ecole de musique Accords, mairie de Vayrac 46110

Tel : 06 84 50 14 66

ecoledemusiqueaccords@gmail.com

Compte rendu de l'Assemblée générale du 12/10/2022

réunie dans l'immeuble du Bessol à Beaulieu en présence des membres du bureau : Emmanuelle Delpech (présidente démissionnaire) Annie Zanotti (trésorière), Corinne Chauvet (trésorière – adjointe), Lise Jolly (secrétaire), , et du directeur pédagogique Frédéric Gouguet et a examiné l'ordre du jour suivant :

Présidente de séance Annie Zanotti, secrétaire de séance Lise Jolly

Excusés : les professeurs Valérie, Alexandra et Frédéric Rouquié, Francis Tallis et Tatiana Walisiak ; le trésorier-adjoint, Sébastien Carrière

Aucun des élus invités n'était présents, l'association le regrette tout comme elle regrette le peu de mobilisation des parents pour l'école de musique, qui est une école ASSOCIATIVE et dépend donc de la participation de chacun. .

Bilan moral :

Pour la saison 2022-2023, l'école comptait une centaine d'élèves, une fréquentation maintenue malgré les aléas du COVID. Cette rentrée, il semble qu'il y ait une légère baisse des inscriptions, malgré nos tarifs très raisonnables, probablement due à l'impact de l'inflation sur les familles.

Cette année, deux auditions se sont déroulées, l'un dans le Lot à Bétaille, l'autre à Nonards en Corrèze pour respecter l'origine de nos élèves qui sont pour moitié du Lot et pour moitié de Corrèze. A cette occasion des ensembles musicaux se sont formés comme celui des violons, ou encore des violons et des guitares.

Ce fut aussi une année de transition administrative puisque de nouveaux membres sont entrés au bureau et se sont préparés à prendre le relais de l'ancienne équipe et en particulier de sa

présidente, Emmanuelle Delpech, qui a œuvré avec succès de longues années à la tête de l'école pour la faire vivre.

Claude Destoop, qui venait d'entrer au bureau et qui était en quelque sorte notre ambassadrice en Corrèze, se voit contrainte, pour des raisons personnelles, de quitter son poste de vice-présidente, ce que nous regrettons fortement.

Projets

Hormis les évaluations qui sont en avril et les deux auditions qui auront lieu le 9 décembre dans le Lot et le 16 juin en Corrèze, les projets qui sont sur la table concernent surtout Cauvaldor qui réfléchit à fédérer ou organiser ensemble les écoles de musique du Nord du Lot. Pour ce qui nous concerne, nous participons à ce projet mais défendront notre spécificité d'école associative à cheval sur deux régions, deux départements et deux communautés de communes.

Bilan financier

Le bilan financier, lui, est moins réjouissant. Il semble qu'en cette rentrée nous perdions quelques élèves donc des recettes.

Si Cauvaldor maintient son niveau de subvention, le Midi Corrèzien a baissé sa participation depuis plusieurs années bien que la moitié de nos élèves viennent de Corrèze. Et les mairies corréziennes n'ont pas compensé financièrement ce manque à gagner, loin s'en faut.

Peut-être faut-il rappeler que notre école fonctionne par niveau, avec des évaluations et un enseignement qui donne ensuite accès aux conservatoires de musique pour qui le souhaite.

Nous affichons donc un déficit de 4775, 73 € (document joint)

Nouveaux statuts, nouveau règlement

Ils ont été communiqués à l'assemblée et soumis au vote

Conseil d'administration :

Se sont présentés comme candidats au bureau

Lise Jolly, Corinne Chauvet, Annie Zanotti, Jocelyn Lebuhotel , Serge Billières et Sébastien Carrière

Tous ces points ont été soumis au vote et adoptés à l'unanimité

Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour élire le bureau :

Démissionnaires :

Emmanuelle Delpech

Claude Destoop

Elus

Lise Jolly, présidente

Jocelyn Lebuhotel, vice-président

Annie Zanotti, trésorière

Corinne Chauvet, trésorière adjointe

Sébastien Carrière, secrétaire

Serge Billières, secrétaire-adjoint

Les postes de vice-président et de secrétaire adjoint sont restés vacants faute de candidats.

Aucun élu n'est originaire de Corrèze, ce que l'assemblée déplore.

Présidence de séance Annie Zanotti

Secrétaire de séance Lise Jolly